



HB2R
VALENCE D'AGEN
— **HANDBALL DES DEUX RIVES** —



CHARTRE DES PARENTS ET SUPPORTERS

Handball des Deux Rives – HB2R Valence d'Agén

En accompagnant un licencié ou en soutenant une équipe du Handball des Deux Rives, chaque parent et chaque supporter contribue à l'image, à l'ambiance et au bon fonctionnement du club.

Cette chartre rappelle les comportements attendus de toute personne présente autour des entraînements, des matchs, des déplacements, des manifestations du club et, plus généralement, dans toute situation en lien avec le HB2R.

Elle a pour objectif de garantir un cadre serein, respectueux et éducatif pour l'ensemble des licenciés, des encadrants, des arbitres, des bénévoles et des familles.

1 Respecter toutes les personnes



Je m'engage à respecter :

- les joueurs et joueuses ;
- les éducateurs et entraîneurs ;
- les arbitres et officiels ;
- les dirigeants, bénévoles et salariés du club ;
- les autres parents ;
- les adversaires et leurs accompagnateurs.

Aucune insulte, menace, humiliation, intimidation ou attitude discriminatoire ne peut être tolérée, dans les tribunes, aux abords du terrain, dans les vestiaires, lors des déplacements ou sur les réseaux sociaux.

2 Soutenir sans perturber



Le rôle du parent et du supporter est d'encourager, d'accompagner et de soutenir dans un esprit positif.

- encourager les équipes sans excès ;
- adopter une attitude calme et digne ;
- ne pas créer de tensions inutiles ;
- ne pas troubler le déroulement des rencontres ou des entraînements.

Soutenir une équipe ne donne jamais le droit de crier sur les joueurs, de provoquer un adversaire ou de contester agressivement l'environnement du match.

3 Respecter les éducateurs et leur travail



Les éducateurs et entraîneurs sont responsables de l'encadrement sportif, pédagogique et humain des licenciés.

Je reconnais que :

- les contenus d'entraînement ;
- le temps de jeu ;
- les compositions d'équipe ;
- les convocations ;
- les choix de postes ;
- les décisions techniques et sportives

relèvent de la responsabilité des encadrants désignés par le club.

En conséquence, je m'interdis :

- de dénigrer le travail d'un éducateur ou d'un entraîneur ;
- de contester systématiquement ses choix devant les joueurs ou d'autres parents ;
- de chercher à influencer ses décisions de manière insistante ;
- de vouloir imposer mes propres choix sportifs.

Toute question ou incompréhension doit être abordée dans le calme, au bon moment, et directement avec les personnes concernées.

4 Ne pas se substituer au bureau ni aux responsables du club



Le fonctionnement du HB2R repose sur des responsabilités clairement définies.

Je reconnais que les décisions administratives, organisationnelles, disciplinaires et structurelles relèvent :

- du bureau ;
- des dirigeants ;
- des responsables désignés ;
- des instances compétentes du club.

Je m'interdis :

- de prendre des décisions à la place du bureau ;
- de parler au nom du club sans y être autorisé ;
- d'intervenir dans les choix d'organisation qui ne relèvent pas de mon rôle ;
- d'exercer des pressions sur les bénévoles, dirigeants ou entraîneurs pour obtenir une décision favorable.

Être parent d'un licencié ne donne aucun pouvoir de direction sur le club.

5 Protéger les licenciés et ne jamais les agresser



Chaque licencié doit pouvoir évoluer dans un cadre sécurisant.

Je m'interdis formellement :

- d'agresser verbalement un joueur ou une joueuse ;
- d'humilier, rabaisser ou menacer un licencié, qu'il soit ou non mon enfant ;
- de régler un conflit avec un mineur de manière brutale ou déplacée ;
- d'intervenir auprès d'un jeune de façon intimidante, intrusive ou agressive.

Aucun parent ou supporter n'est autorisé à s'en prendre à un licencié pour un choix de jeu, un résultat, une attitude ou un désaccord.

Toute difficulté impliquant un jeune doit être remontée à l'éducateur, au responsable d'équipe ou à un dirigeant.

6 Respecter les arbitres et les officiels

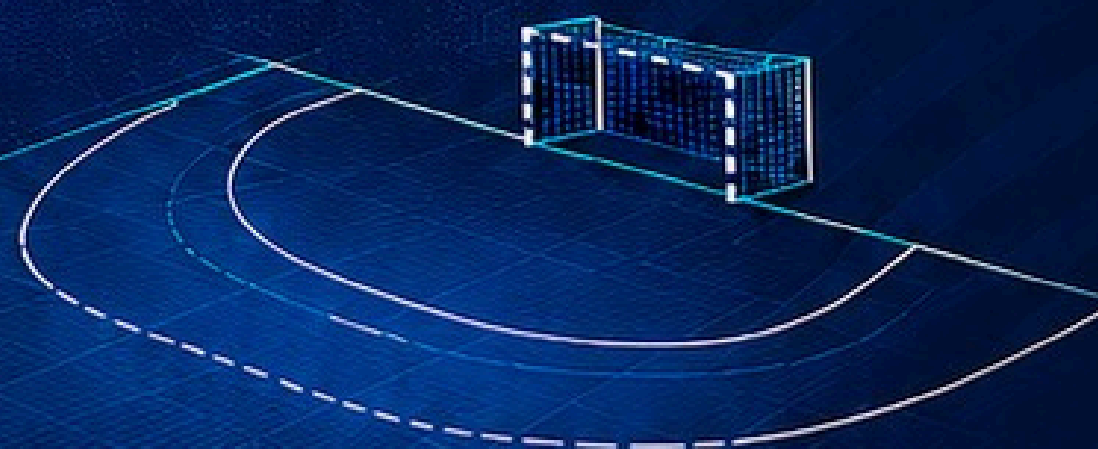


L'arbitre est indispensable à la pratique du handball.

- respecter ses décisions ;
- ne pas l'insulter ni le menacer ;
- ne pas entretenir de climat hostile autour de lui ;
- montrer l'exemple aux jeunes par mon comportement.

Le désaccord n'autorise jamais l'agressivité.





7 Adopter une communication responsable



Je veille à communiquer de manière respectueuse avec les encadrants, les dirigeants et les autres familles.

Je m'interdis :

- les accusations publiques ;
- les rumeurs ;
- les jugements blessants ;
- les règlements de compte ;
- les propos excessifs tenus à chaud.

Si un problème existe, il doit être traité de manière directe, posée et constructive, et non dans les tribunes, sur un parking ou devant les enfants.

8 Utiliser correctement les réseaux sociaux et les messageries



Les groupes de discussion et réseaux sociaux doivent rester des espaces d'information et d'échange respectueux.

Je m'interdis de publier ou de diffuser :

- des critiques publiques contre un éducateur, un dirigeant, un arbitre ou un licencié ;
- des captures d'écran, messages ou informations internes ;
- des contenus humiliants, diffamatoires ou nuisibles ;
- des propos portant atteinte à l'image du HB2R.

Les désaccords du club ne doivent pas être exportés sur les réseaux sociaux ou dans les conversations extérieures au club.

9 Respecter le cadre éducatif du club



Le HB2R est un club formateur, fondé sur des valeurs de respect, de progression, d'écoute et de collectif.

Je m'engage à ne pas encourager mon enfant ou un autre licencié à :

- contester les consignes de l'entraîneur ;
- refuser une décision sportive ;
- manquer de respect à un arbitre ;
- se désolidariser de l'équipe ;
- adopter un comportement contraire aux valeurs du club.

Le rôle du parent est d'aider le jeune à grandir dans le respect du cadre, et non d'alimenter les oppositions.

10 Respecter les lieux, le matériel et l'organisation



Je respecte :

- les installations sportives ;
- les vestiaires ;
- le matériel ;
- les horaires ;
- les consignes d'organisation.

Je contribue, selon mes possibilités, au bon déroulement de la vie du club et j'évite tout comportement perturbateur ou désinvolte.

11 Faire remonter les difficultés de manière appropriée



En cas de difficulté, je m'engage à suivre le bon circuit de dialogue :

1. l'éducateur ou l'entraîneur concerné ;
2. le responsable d'équipe ou responsable sportif ;
3. un dirigeant ou membre du bureau si nécessaire.

Je m'interdis :

- de créer un conflit en public ;
- d'ameuter d'autres parents avant d'avoir échangé avec les personnes concernées ;
- de transformer un désaccord en campagne personnelle contre un bénévole ou un encadrant.

Le dialogue est toujours préférable à l'affrontement.

12 En cas de non-respect de la charte

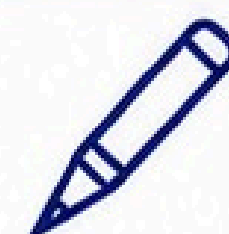


Tout comportement contraire à cette charte pourra donner lieu à :

- un rappel des règles ;
- un échange avec les responsables du club ;
- une limitation ou interdiction d'accès ponctuelle aux entraînements, matchs ou manifestations ;
- des mesures prévues par le règlement intérieur ;
- toute démarche rendue nécessaire par la gravité des faits.

Le club se réserve le droit d'intervenir fermement en cas d'agression verbale, de pression, de comportement déplacé ou de nuisance au bon fonctionnement de l'association.

Mon engagement



En tant que parent ou supporter du Handball des Deux Rives, je m'engage à adopter un comportement respectueux, responsable et conforme aux valeurs du club.

Je contribue, par mon attitude, à faire du HB2R un lieu serein, éducatif, bienveillant et structuré.

Encourager n'est pas diriger. Soutenir n'est pas imposer. Respecter n'est pas négociable.

Nom / Prénom : _____

Signature : _____

